



# Acc han acc du t

Le disp  
person  
de favc  
ordinaire.



75 · Paris

91 · Essonne

92 · Hauts-de-Seine

93 · Seine-Saint-Denis

94 · Val-de-Marne

95 · Val-d'Oise

77 · Seine-et-Marne

78 · Yvelines

60 · Oise

Toutes les actualités locales

# ersonnes

# ur trouver er

ng à destination de  
herche, est un moyen  
ail en milieu

Par Sylvie Laidet

Le 14 novembre 2023 à 11h15

Abonnés Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article.



L'accompagnement concerne très majoritairement des personnes avec un handicap invisible (type troubles psychiques ou cognitifs, autisme ou encore déficience intellectuelle). Istock/Yuri Arcurs

🗨 Réagir

📌 Enregistrer

Simon est demandeur d'emploi à la recherche d'un poste en comptabilité. Mais son [handicap psychique](#) l'empêche d'être totalement autonome pour explorer le marché du travail et se présenter au mieux de sa forme face à des employeurs.

Depuis 4 ans, il est donc inscrit [dans une démarche d'emploi accompagné](#). Celle-ci vise, via un coaching très rapproché, à l'insertion et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire (le marché du travail général, en opposition au secteur protégé).

« Je vois mon conseiller une fois par semaine. Ces rendez-vous me donnent, par exemple, des repères dans mon suivi d'envoi de candidatures. Il me connaît bien, donc sait me redonner confiance lorsque je ne suis pas retenu

pour un poste suite à un entretien. Enfin, autant que faire se peut, car j'ai bien conscience que mon handicap psychique n'inspire pas confiance », illustre le quadra normand.

## **Pour des handicaps invisibles**

Simon n'est pas un cas isolé. Au contraire. Depuis la création du système en 2017, 10 000 personnes handicapées ont été accompagnées de la sorte. C'est évidemment encore trop peu au regard des besoins. Mais le gouvernement ambitionne de porter ce chiffre à 30 000.

Pour l'heure, les personnes éligibles à ce type d'emploi accompagné doivent avoir [une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé \(RQTH\)](#) et être adressées par la Maison départementale des personnes handicapées de leur territoire, Pôle emploi ou Cap emploi.

L'accompagnement concerne très majoritairement des personnes [avec un handicap invisible type troubles psychiques ou cognitifs](#), autisme ou encore déficience intellectuelle. Mais plus rarement une déficience motrice, visuelle ou auditive.

Si vous êtes déclaré éligible à un emploi accompagné, il est ensuite conclu entre vous, le gestionnaire du dispositif (souvent une entreprise relevant du médico-social) et [un employeur par une convention individuelle](#). Ce document précise, notamment, les modalités d'accompagnement et de soutien du travailleur handicapé et de l'employeur, particulièrement sur le lieu de travail.

## **Un conseiller pour vous épauler**

« Le travailleur handicapé bénéficie d'un accompagnement intense avec un conseiller, en moyenne 3 heures par semaine, dans ses démarches de recherche d'emploi ou pour tout ce qui peut concourir à le maintenir dans son

job », explique Frédéric Martin, directeur de la Fédération pour la préparation et la suite du reclassement (FPSR), association qui propose de l'emploi accompagné.

Concrètement, si vous rencontrez des difficultés pour vous orienter dans les transports afin de vous rendre au bureau, votre conseiller va vous épauler pour adopter le chemin le plus approprié. Il peut aussi passer vous réveiller chez vous le matin si vous avez des pannes de réveil récurrentes. Son rôle peut également être de vous suivre lors d'une journée de travail pour s'assurer que vous disposez bien de tous les moyens de compensation de votre handicap.

---

**À lire aussi** Salarié handicapé : «J'aurais fait une grosse erreur en ne l'embauchant pas», raconte son manager

---

Si vous êtes en recherche d'emploi, le conseiller « emploi accompagné » va vous soutenir afin que vous repreniez pied rapidement avec le monde du travail. Il pourra par exemple vous proposer des périodes immersives, des visites d'entreprise. Voire vous mettre en relation avec des employeurs de votre bassin d'emploi.

L'idée est de vous reconnecter à la sphère professionnelle le plus rapidement possible. Si besoin, il pourra vous aider à rédiger votre CV, votre mail de motivation, etc. Mais aussi vous entraîner à passer des entretiens d'embauche, voire y assister avec vous si vous en éprouvez le besoin.

## **POUR PLUS D'INFOS...**

*Centre de ressources de l'emploi accompagné : [cdr.emploi-accompagne.fr](http://cdr.emploi-accompagne.fr).*

*Collectif France pour la recherche et la promotion de l'emploi accompagné : [emploi-accompagne.fr](http://emploi-accompagne.fr).*

---

### **Dans la rubrique Vie de bureau**

[Travail : l'insolence envers son patron n'est pas une faute, selon la Cour de cassation](#)

[L'IA générative arrive sur Word, Excel et Outlook : voici tout ce que ça va changer pour vous](#)

[Voir tous les commentaires](#)

[Chouchou de ses collègues à l'hôtel Ibis Paris Batignolles](#)



## Vie de bureau



**Trisomie 21 : Vincent est devenu le chouchou de ses collègues à l'hôtel Ibis Paris Batignolles**







**Cap'HandiCook, le concours façon « Top chef » pour personnes handicapées qui mêle cuisine et plaisir** P



## Rémi est sorti du silence en créant un jeu sur le handicap P



Sam Karmann, acteur et réalisateur : « Le handicap n'empêche pas le talent » P



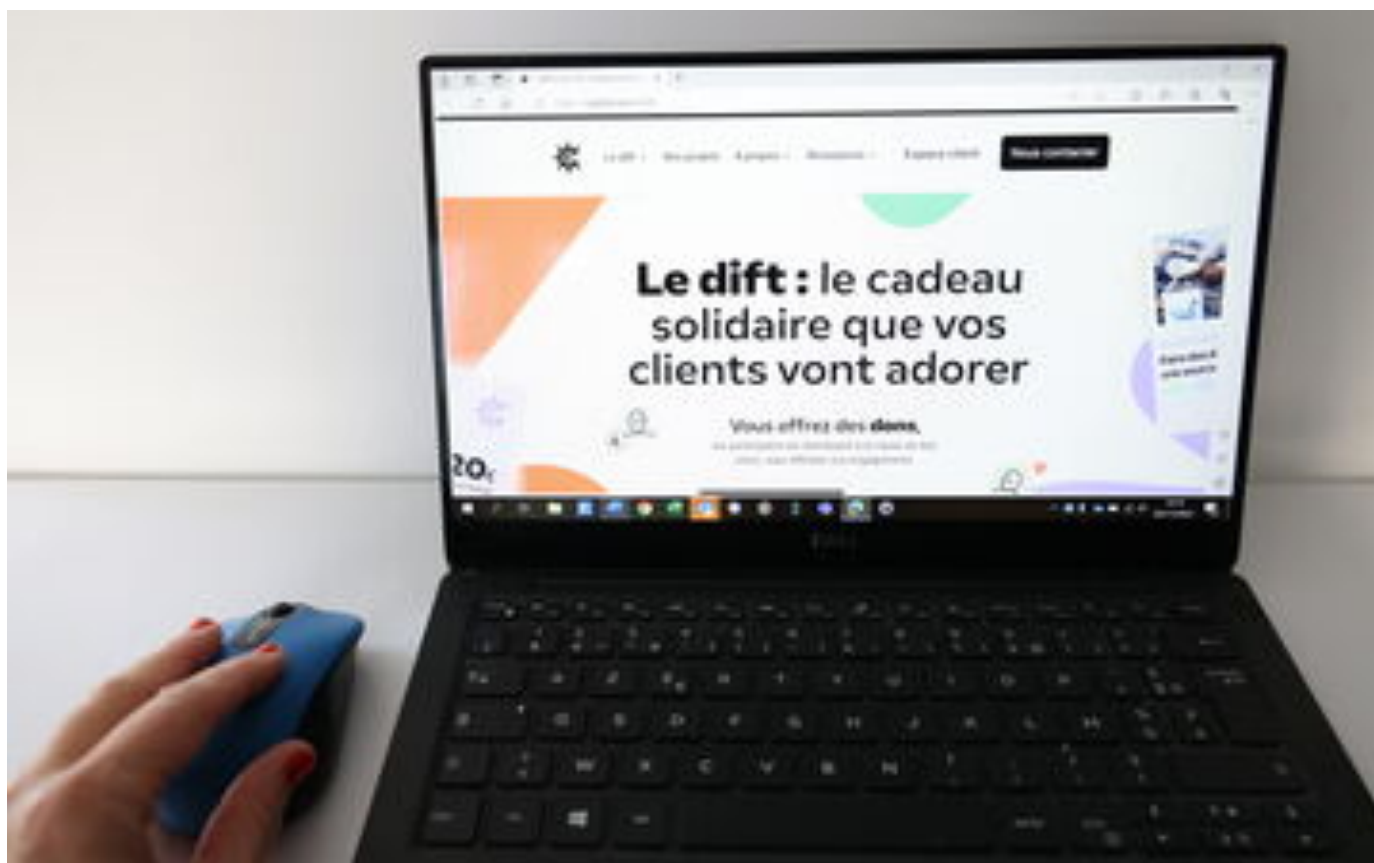
**« Le besoin d'information des personnes en situation de handicap et de leur entourage reste énorme » : Laure de La Bretèche, directrice déléguée des politiques sociales de la Caisse des Dépôts**

En partenariat avec la CAISSE DES DÉPÔTS





**Travail : l'insolence envers son patron n'est pas une faute, selon la Cour de cassation**



**Avec les « difts », la solidarité c'est cadeau** P



**Mois sans tabac : à Angers, chez le constructeur suédois Scania, dix minutes de marche pour aller fumer** P